

VAL D'ORGE Cette semaine, les projets de l'Agglo à Sainte-Geneviève-des-Bois

Le pont de la fouille sera modifié

La communauté d'agglomération du Val d'Orge, qui regroupe neuf communes, a dégagé de nombreuses priorités dans son projet de territoire 2004-2012. Certains travaux bénéficieront directement aux Génovéfains. Détails des opérations.

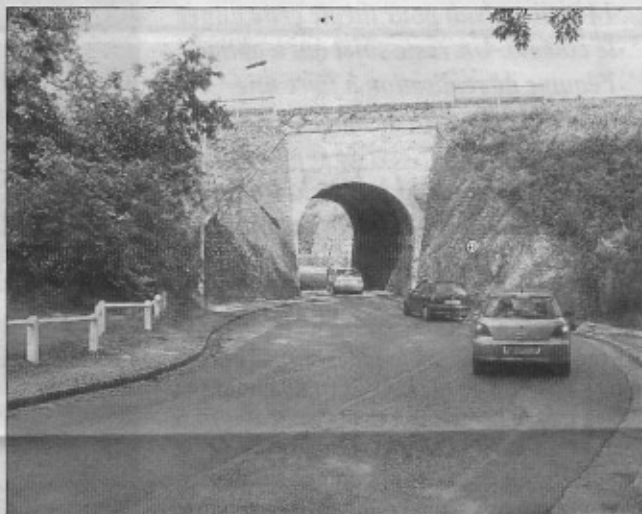
Le Val d'Orge voit son avenir entre la ville et la campagne, au sein d'un "territoire solidaire". Au cœur de l'arc sud francilien, l'Agglo doit à la fois conserver son dynamisme économique et répondre aux besoins des habitants. Pour atteindre ce double objectif à l'horizon 2012, la communauté d'Agglo s'est dotée d'un instrument pionnier en Essonne : un contrat d'agglomération. « Avec ce projet, l'agglomération du Val d'Orge se donne les moyens de maîtriser son avenir et d'incarner un développement à taille humaine, conjuguant attractivité, développement économique, préservation de l'environnement et du cadre de vie », résume Pierre Champion, président du Val d'Orge.

A Sainte-Geneviève-des-Bois, les années 2005, 2006 et 2007 devraient ainsi voir de nombreuses avancées concrètes. Sur le plan économique, tout d'abord, le réaménagement des espaces publics devrait s'intéresser en premier lieu aux zones d'activités. L'idée étant que les trottoirs, la voirie, le stationnement, les espaces verts, l'éclairage et la signalétique puissent rivaliser avec les zones d'activités les plus récentes. Ainsi, la zone de la Croix-Blanche sera-t-elle directement concernée (tout comme les Ciroliers à Fleury-Mérogis, le Techniparc à Saint-Michel-sur-Orge et le Parc au Plessis-Pâté). Dès cette année, les études devraient se concrétiser pour un chantier estimé à 1,5 M€. Parallèlement, une fois ces changements réalisés, une gare routière devrait également voir le jour. La création d'une plateforme de correspondance à la Croix-Blanche permettra d'organiser et de mieux réguler le trafic nord-sud et sud-ouest, qu'il s'agisse des liaisons "intérieures" ou extra-communautaires des lignes de bus de l'Agglo. Les études devraient être lancées avant la fin de l'année, l'objectif étant de réaliser une gare voyageurs pour les usagers des bus, avec des quais, des parcours sécurisés, un accès handicapés, un hall d'attente muni de commodités et un pôle

d'informations à la clientèle. Un projet dont le coût est estimé à 1 M€, financé par l'Agglo (25%), le conseil régional (25%), le conseil général (25%) et le syndicat des transports d'Ile-de-France (25%) en partenariat avec les différents transporteurs. A noter qu'à l'horizon 2007, l'ensemble des zones activités sera également desservi par une ligne de bus en site propre, pour 913 000 €.

LA CIRCULATION ROUTIÈRE AMÉLIORÉE

Plus près des habitants, mais toujours dans le volet des transports, la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois bénéficiera d'aménagements, également en 2005. L'Agglo, le conseil régional, le conseil général et le syndicat des transports d'Ile-de-France, en partenariat avec la SNCF et les différents transporteurs, procéderont à un "requalibrage" des ouvrages existants. Equipements d'exploitation et de sécurité, nouvelles plantations pour les espaces verts et éclairages seront concernés, pour un budget prévisionnel d'1 M€. Plus tard, à l'horizon 2006, afin d'améliorer les liaisons urbaines, le passage sous le pont de la Fouille devrait enfin être élargi. La nouvelle largeur de voie, qui atteindra 7 m, permettra ainsi de supprimer le sens unique de circulation (il est actuellement dans les deux sens, mais alternativement). Ce projet de 3 M€, attendu par les Génovéfains depuis longtemps, devrait considérablement améliorer la circulation aux abords de la gare, notamment pour ceux qui viennent des villes voisines de Villiers-ou Longpont-sur-Orge et, surtout, donner une nouvelle dynamique à cette fausse "entrée" de ville, au nord de la commune.



Le passage sous le pont de la fouille, au nord de la commune permettra à l'avenir aux véhicules de se croiser.

Au titre des équipements, rappelons que le futur centre nautique s'élèvera sur le champ de foire d'ici à l'été 2007. Composé de trois parties distinctes au sein d'une même ossature de 3 300 m², il comportera un pôle exclusivement sportif, un espace pour le loisir et l'apprentissage de 300 m² et un bassin forme de 100 m².

Enfin, on peut mentionner que la communauté d'agglomération du Val d'Orge est à l'initiative de la future réalisation par le Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des ordures ménagères (SIREDOM), de deux nouvelles déchetteries, au nord et au sud du périmètre communautaire. Cela, afin de soulager la déchetterie de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement saturée. Si la localisation des futures aires de stockage reste encore à déterminer, ce projet de 250 000 € devrait aussi répondre aux directives du plan départemental qui préconise la mise à disposition pour tout habitant d'une déchetterie à moins d'un quart d'heure de chez lui.

Fabien Herran